

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
 e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.



Travaux pour la rénovation énergétique du complexe des Garennes

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Identification de l'acheteur : mairie de Saint-Lumine-de-Clisson, 2, route de Clisson, 44190 Saint-Lumine-de-Clisson.

N° Siret : 214 401 739 000 13.

La personne signataire du marché est Mme Janik Rivière, maire.

Groupeement de commandes : non.

Communication :

Profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact administratif : S. Alfaia, directrice générale des services, dgs@saaintluminedeclicsson.com

Contact technique :

Questions écrites à poser sur : www.synapse-entreprises.com

Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Capacité économique et financière : voir RC.

Capacités techniques et professionnelles : voir RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de remise des plis : 22 décembre 2023 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Variantes : interdites.

Identification du marché :

Intitulé : travaux de rénovation énergétique du complexe des Garennes.

Classification CPV : 45321000-6, 45410000-4, 44111400-5.

Type : Travaux.

Lieu d'exécution : allée des Garennes, 44190 Saint-Lumine-de-Clisson.

Tranches : non.

Marché alloti : oui.

Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : oui.

Durée du marché : 4 mois.

Lots :

Marché alloti : 3 lots séparés.

Lot 1 : plomberie, chauffage, ventilation, électricité.

Lot 2 : plâtrerie.

Lot 3 : peinture, revêtement mural.

Informations complémentaires :

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : prendre rdv auprès du service technique de la commune
06 82 31 29 16.

Date d'envoi de l'avis : 22 novembre 2023.

Commune de **Château-Guibert**

Extension et aménagement de bâtiments

"Complexe sportif de la Mainborgère"

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Château-Guibert.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850061900018.
Ville : Château-Guibert.
Code postal : 85320.
Groupeurment de commandes : non.

Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Adresse mail interne de la consultation : AIG@SPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Nom du contact (chargé d'affaire) : Pierre-Jean Tabourel.
Adresse mail du contact : pj.tabourel@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 90 07.

Section 3 : Procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- DC2 ou documents équivalents,
- la preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tout moyen),
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (moyens humains généraux),
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux),
- pour les entreprises des lots 01 et 02, la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AI RP) pour le personnel concerné.
Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 19 décembre 2023, à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché : extension et aménagement de bâtiments "Complexe sportif de la Mainborgère", sur la commune de Château-Guibert (85).
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : travaux de rénovation dans différents bâtiments publics.
Lieu principal d'exécution du marché : Château-Guibert (85).
Durée du marché (en mois) : 12 mois (compris période de préparation de 1 mois, congés payés et intempéries).
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots :
Marché allot : oui.
Description du lot 01 : terrassement, VRD, aménagements extérieurs.
CPV du lot 1 : 45112500.
Lieu d'exécution du lot 01 : Château-Guibert.
Description du lot 02 : démolition, gros oeuvre.
CPV du lot 02 : 45111100.
Lieu d'exécution du lot 02 : Château-Guibert.
Description du lot 03 : enduits extérieurs.
CPV du lot 03 : 45261222.
Lieu d'exécution du lot 03 : Château-Guibert.
Description du lot 04 : charpente métallique, couverture et bardage métallique.
CPV du lot 04 : 45261210.
Lieu d'exécution du lot 04 : Château-Guibert.
Description du lot 05 : charpente bois.
CPV du lot 05 : 45261100.
Lieu d'exécution du lot 05 : Château-Guibert.
Description du lot 06 : couverture tuiles, zinguerie.
CPV du lot 06 : 45261210.
Lieu d'exécution du lot 06 : Château-Guibert.
Description du lot 07 : serrurerie, métallerie.
CPV du lot 07 : 44316500.
Lieu d'exécution du lot 07 : Château-Guibert.
Description du lot 08 : menuiseries extérieures aluminium.
CPV du lot 08 : 45421000.
Lieu d'exécution du lot 08 : Château-Guibert.
Description du lot 09 : menuiseries intérieures bois.
CPV du lot 09 : 45421000.
Lieu d'exécution du lot 09 : Château-Guibert.
Description du lot 10 : cloisonnements, plafonds, isolation.
CPV du lot 10 : 45421152.
Lieu d'exécution du lot 10 : Château-Guibert.
Description du lot 11 : chape, carrelage, faience.
CPV du lot 11 : 45431000.
Lieu d'exécution du lot 11 : Château-Guibert.
Description du lot 12 : peintures extérieures et intérieures.
CPV du lot 12 : 45442100.
Lieu d'exécution du lot 12 : Château-Guibert.
Description du lot 13 : électricité.
CPV du lot 13 : 45310000.
Lieu d'exécution du lot 13 : Château-Guibert.
Description du lot 14 : ventilation, plomberie.
CPV du lot 14 : 45330000.
Lieu d'exécution du lot 14 : Château-Guibert.

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Autres informations complémentaires :
Assistent à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.

Commune de **Chavagnes-en-Paillers**

Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle enfance - jeunesse

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : mairie de Chavagnes-en-Paillers. Type de Numéro national d'identification : Siret. N° national d'identification : 21850065000013. Ville : Chavagnes-en-Paillers. Code postal : 85250.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-seuilles.fr>
Identifiant interne de la consultation : AJ20SPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Carine Tiphaigne.
 Adresse mail du contact : c.tiphaigne@vendee-expansion.fr
 N° téléphone du contact : 02 51 44 36 37.

Section 3 : procédure :
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve : les éléments suivants devront être fournis :
Pour l'architecte : l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes de l'année en cours.

Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve : les éléments suivants devront être fournis : chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, DC2 ou documents équivalents ; la preuve d'une assurance pour les risques professionnels, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve : les éléments suivants devront être fournis : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat/étre humains généraux ; une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature/moyens techniques généraux ; la fiche récapitulative format A3) de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'oeuvre selon le modèle joint au dossier.

Pour l'architecte : la présentation détaillée de 3 références en adéquation avec le projet sur format A3 (1 feuille par référence) comportant les éléments définis au règlement de la consultation.

Pour tous les membres du groupement : les certificats de qualification professionnelle et/ou les principaux services fournis en adéquation avec le projet (références), ou, à défaut, tout autre élément permettant d'apprécier les capacités ; tableau de présentation des candidatures dûment rempli (document joint en annexe du présent DCC).

La ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour au moins un membre du groupement, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le pouvoir adjudicateur précise que les services fournis (références) il y a plus de trois ans seront également pris en compte dans le cadre de l'examen de la candidature.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 22 décembre 2023 à 12 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché :
Intitulé du marché : marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle enfance -jeunesse à Chavagnes-en-Paillers (85).

Code CPV principal : 71200000-0.

Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : Chavagnes-en-Paillers.

Durée du marché (en mois) : estimée à 38 mois à compter de la notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement.

La consultation comporte des tranches : non.

Section 5 : lots :
Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires :
Visite obligatoire : non.

Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL (anciennement Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée), 33, rue de l'Atlantique, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
 Les variantes sont interdites.

Participation réservée à une profession particulière.

Composition de l'équipe/compétences requises : architecte, économiste, BET Structure, BET Fluides spécialisés dans les énergies renouvelables, BET VRD (gestion des EP à la parcelle), acousticien et OPC.

Justice

L'opinion syndicale du juge prud'homal ne révèle pas une partialité

Il n'est pas possible de mettre en doute l'impartialité d'un juge prud'homal, même s'il appartient ouvertement au même syndicat que la partie adverse.

La Cour de cassation a conclu ainsi alors qu'un chef d'entreprise refusait de plaider aux prud'hommes devant un juge qui avait été élu sur une liste présentée par le syndicat qui soutenait son salarié, adversaire au procès.

Le salarié et le juge appartenant au même syndicat, il est légitime, disait-il, de mettre en doute l'impartialité du juge, d'autant qu'il a déjà jugé en faveur de ce syndicat dans des procédures précédentes.

Mal pour la justice, ces deux circonstances ne sont pas de nature à faire douter de l'impartialité.

La seule affiliation syndicale n'est pas de nature à créer une suspicion raisonnable et objective à l'égard du juge. Ce serait remettre en cause le principe même de l'organisation des conseils de prud'hommes dont les membres sont élus sur des listes présentées par des syndicats.

De plus, explique la Cour de cassation, l'impartialité résulte de la composition des conseils de prud'hommes puisqu'ils contiennent un nombre égal de juges élus par des salariés et des employeurs. Et enfin, l'impartialité est garantie par l'organisation judiciaire qui réserve la possibilité de faire appel et de former ensuite un pourvoi en cassation.

La loi, dans le Code du travail, indique qu'un conseiller prud'homal peut être récusé, notamment lorsqu'il a « un intérêt personnel » dans l'affaire.

(Cas. Soc. 22-3.2023, C 21-9.176).



**Société « Ouest-France »,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.**

Siège social : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00. www.ouest-france.fr
facebook.com/ouest-france
Twitter: @OuestFrance

Rédaction de Paris : 91, rue du Faubourg-
Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
**Fondateur de l'Association pour le Soutien
des Principes de la Démocratie Humaniste :**
M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffié,
MM. Sébastien Grosmaître,
Edouard Reis-Carona.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

**Abonnez-vous
au Pack famille**
(journal + contenus
numériques)

35€ mois
au lieu de
44€

Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement en appelant
un conseiller du lundi au vendredi
de 8h à 18h (en privilégiant le créneau
12h - 15h)

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente,
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa Grangier,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Philippe Besnard, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien
des Principes de la Démocratie Humaniste,
association loi 1901, dont le Conseil d'Admini-
stration est composé de MM. David Guiraud,
Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpout, Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quémener,
Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 30 85 07 75. www.additi-media.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni,
avec un taux moyen de fibres recyclées de 88.7%.
Eutrophisation : 0.010 kg/ tonne.

Tirage du vendredi 24 novembre 2023 :
537 536

Union des Marais Mouillés

Travaux de restauration écologique sur la Porte de l'Île

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Non complet de l'acheteur : Union des Marais Mouillés.
Numéro national d'identification : Siret : 291 710 523 00015.
Ville : Fontenay-le-Comte. Code postal : 85200.

Groupement de commande : non.

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demarches.marchespublics.fr/>
Disponibilité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : M. Philippe Mounier.
Adresse mail du contact : gestion.asa@orange.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 51 50 27 81.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Appétitude à exercer l'activité professionnelle : se référer au DCE.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 12 janvier 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Responsabilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre financière) : oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : non.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux de restauration écologique sur la Porte de l'Île.
Code CPV principal : 45240000-1.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Pierre-le-Vieux (85420) Vendée.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot : génie civil des ouvrages (passe à poisson, canal d'aménée, canal de décharges, berges).
Code CPV principal : 45200000-9.
Lieu d'exécution du lot : Saint-Pierre-le-Vieux.
Description du lot : hydroélectricité et système de commande.
Code CPV principal : 45251120-8.

Section 6 : Informations complémentaires
Vente obligatoire : oui.
Détails sur la visite : jeudi 14 décembre 2023 à 11 h 00 sur site.
Le point de rendez-vous est au parking de l'enceinte d'Alicoop, 27, rue Logette, 85420 Saint-Pierre-le-Vieux.

Autres marchés

Appel à candidature

Autoroutes du Sud de la France

procède au renouvellement des agréments
des dépanneurs - remorqueurs sur une partie
de l'autoroute A83

Objet de l'avis : Organiser les opérations de dépannage et d'évacuation des
Véhicules Légers (VL) sur une section du réseau d'ASF.

Secteur concerné :

District Vendée Deux-Sèvres:

Recherche **2 nouveaux dépanneurs-remorqueurs Véhicules Légers** pour le
secteur 2 situé sur l'A83 du PK 18.015 au PK 41.625 dans les deux sens de
circulation.

Durée d'agrément : jusqu'au 05 Juin 2026.

**Retrait et remise des candidatures à télécharger sur la plateforme SAFE
TENDER en suivant le lien :** <https://consultations-asf.safetender.com> à partir
du **27/11/2023 8h** et jusqu'au **22/12/2023 16h dernier délai**.

Critères de sélection : les candidatures sont appréciées en fonction de
critères objectifs pondérés définis dans le Dossier de Consultation, parmi
lesquels figurent : le temps d'intervention ; la capacité du personnel et des
matériels de l'entreprise ; l'analyse des équipements, les installations et
organisation ; l'environnement et déchets ; les tarifications du garage

Phasage de la procédure : après examen des candidatures (+ une éventuelle
visite sur place entre le 08 et le 12 janvier 2024) les candidatures conformes sont
analysées. Le rapport d'analyse est soumis à la Commission interdépartementale
d'agrément de Pays de la Loire qui donnera son avis. Un contrat de dépan-
nage sera ensuite conclu entre ASF et le dépanneur, agréé par la préfecture.

Renseignements : des renseignements complémentaires pourront être
obtenus **via la plateforme SAFE TENDER**.

Contact ASF : Sophie Brenon – Tél : 07 60 65 32 79

Date d'envoi de la publicité : 16/11/2023



Immobilien

Il est imprudent de laisser le voisin dépasser ses limites de parcelle

Il n'est pas prudent, selon un arrêt de la Cour de cassation, de laisser son voisin dépasser ses limites de parcelle, sans convention particulière.

Au-delà de trente ans, a rappelé la Cour, ce voisin pourrait revendiquer la propriété du terrain, qu'il soit de bonne ou de mauvaise foi.

Le bornage, comme la pose de la clôture, n'ont pas d'effet sur la propriété, n'impliquent pas un accord sur cette propriété et ne permettent donc pas de déduire qu'il y aurait une équivoque sur la propriété.

La Cour a déjà jugé que la mauvaise foi de celui qui s'étend ce fait à l'autre ne l'empêche pas de s'approprier le terrain en se faisant reconnaître comme propriétaire au terme de l'écoulement de la prescription de trente ans, pourvu qu'il se soit comporté comme propriétaire aux yeux du public.
(Cass. Civ 3, 7.9.2023, E 21-25.779).

Artisans, PME
cette rubrique est faite pour vous

Consultez les marchés publics sans formalités*
des collectivités locales ou régionales. Vous
pouvez les retrouver également sur le site
annonces-legales.ouest-france.fr

*hors les procédures formalisées du code des marchés